

COALMA

الائتلاف المغربي للماء

ⵎⴰⴳⴷⴰⵏ ⵏ ⵙⵉⵎⵓⵎ ⵏ ⵙⵉⵎⵓⵎ ⵏ ⵙⵉⵎⵓⵎ

Coalition Marocaine pour l'Eau

Moroccan Coalition for Water

L'eau facteur de prévention contre le COVID-19



La pandémie COVID-19 a été déclarée « urgence de santé publique de portée internationale » (USPPI) par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en janvier 2020, et le virus touche désormais tous les pays et territoires.

Nous vivons un moment énigmatique et sidérant qui nous met à l'épreuve entre difficultés et solidarités.

A ce titre, COALMA salue d'une part la stratégie nationale et les mesures concrètes adoptées par les pouvoirs publics pour faire face à la pandémie et d'autre part les actions citoyennes spontanées.

Nos remerciements vont à toutes celles et ceux qui agissent et veillent, avec abnégation, à sauver des vies au quotidien, à nous protéger, à préserver l'environnement et à apporter un soutien financier et moral aux personnes et secteurs fortement impactés par cette pandémie.

Nous exprimons nos souhaits de guérison aux personnes atteintes et nos condoléances attristées aux familles endeuillées.

Afin de limiter et/ou de prévenir la propagation du COVID-19, des mesures d'hygiène sont conseillées et mises en place.

Convaincue que l'eau contribue et contribuera à endiguer cette pandémie,

COALMA attire l'attention sur :

- la nécessité de mettre à la disposition de tous, les moyens nécessaires pour se protéger efficacement et pour respecter les consignes et les règles d'hygiène. L'eau étant le moyen prioritaire ;
- le lien étroit entre les mesures d'hygiène, l'eau et l'assainissement : se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ; nettoyer fréquemment les surfaces et les objets que l'on touche ; désinfecter des lieux publics, etc. ;
- la leçon apprise en ces temps de confinement : la terre se repose et reprend ses droits. Nous devrions repenser nos relations et nos pratiques qui portent atteinte à l'environnement et aux ressources naturelles – dont l'eau – bases de notre économie ;
- l'importance des services d'eau et d'assainissement : un maintien de ces services est une priorité nationale et internationale ;

- le rôle des professionnels de l'eau et de l'assainissement qui ne ménagent aucun effort pour maintenir la continuité du service tout en sensibilisant sur la maîtrise de la consommation et qui veillent à l'accessibilité à l'eau par les populations défavorisées ;
- la capacité démontrée du Maroc à faire face à la Pandémie.

COALMA appelle par ailleurs à :

- assurer un accès pour tous à l'eau de manière ininterrompue ;
- veiller à mettre à la disposition des personnes en situation de précarité leurs besoins essentiels en eau ;
- protéger l'eau, le sol et l'air de l'usage et des impacts des produits désinfectants ;
- éviter les gaspillages en eau en veillant à sa rationalisation ;
- soutenir des actions régulières de sensibilisation et de prévention qui intègre la dimension eau et environnement ainsi que la gestion des déchets.

Pour revenir à une vie normale, COALMA conseille vivement de :

- conjuguer nos efforts ;
- rester confinés et respecter les consignes ;
- exprimer nos solidarités ;
- retenir les leçons apprises de cette crise, notamment au niveau social et écologique ;
- profiter de cet arrêt pour réfléchir et Co construire une nouvelle culture en matière d'environnement, d'eau et de développement durable et de la mettre en œuvre ;
- Construire un système de solidarité organisé, solide et pérenne.

A propos de COALMA

Association à but non lucratif, COALMA est une plateforme public-privé positionnée comme une force de proposition auprès des parties prenantes de l'eau et de l'énergie. Elle contribue à pérenniser, à valoriser et à utiliser d'une manière responsable voire durable la ressource et à lutter contre le changement climatique. Elle œuvre à valoriser et à partager l'expertise marocaine en la matière.

Adresse : 23, Bd Mohamed Abdou - Quartier Palmiers - Casablanca

Tel : +212 5 22 26 11 15 **Fax :** +212 5 22 22 33 97

Web : www.coalma.ma



Comité Exécutif de COALMA

- **Présidente :** Pr Houria TAZI SADEQ, Avocate, Field Attitude.
- **Vice-Président :** Mr Mohammed FIKRAT, Président Directeur Général de COSUMAR.
- **2e Vice-Président :** Mr Mohamed ALAMOURI, Président, Confédération Marocaine de l'Agriculture et de Développement Rural.
- **Secrétaire Général :** Mr Moulay Driss HASNAOUI, Chef de la Division des Ressources en Eau, Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Département de l'Eau.
- **Secrétaire Général Adjoint :** Mr Saâd MRHARI, Chef de la Division Coopération, Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable.
- **Trésorier :** Mr Abdelkhalek ELYOUBI, Directeur Général Délégué, Les Eaux Minérales d'Oulmès.
- **Trésorière Adjoint :** Mme Zineb BENJELLOUN, Membre de la Sustainability Platform, OCP.
- **Asseseurs :**
 - Mr El Hassane AREJDAL, Chef du Service Eau Potable, Ministère de l'Intérieur.
 - Mr Mohamed CHAIBI, Président de la Coalition pour la Valorisation des Déchets « COVAD ».
 - Mr Abdelkrim EL MAJOUDI, Chef de la Division de la Conservation des Eaux et du Sol et de la Protection des Forêts, Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification.
 - Mr Ahmed OUAYACH, Président de la Fédération Nationale Interprofessionnelle des Semences et Plants.
 - Mr Mohamed TAKI, Directeur Communication, VEOLIA Maroc.
 - Mr Abdellah TALIB, Directeur Communication, Développement Durable & Innovation, LYDEC.
- **Présidente du Comité Scientifique :** Pr Souad EL HAJAJI, Directrice du CRNE2D, Université Mohammed V Rabat.